



Charte du joueur et de sa famille



CHARTE DU CLUB

« C'est parce que le CCSLR ST JOSEPH BASKET entend poursuivre l'éthique sportive et développer une déontologie du joueur de Basket-ball engagé dans la compétition sportive, qu'il veut associer son image aux valeurs éducatives, sociales et civiques du sport »

Tout signataire de la charte :

- adhère à la notion de recherche de progrès individuel et collectif associé aux entraînements et aux matchs organisés par le club suivant l'esprit décrit ci-dessus
- est associé à l'image du club, aussi bien sur le terrain qu'en dehors :
 - par conséquent, il doit avoir un comportement exemplaire et représenter le club avec la plus grande dignité. De fait, tout propos déplacé ou grossier et/ou blâmable, feront l'objet d'une étude appropriée par l'équipe dirigeante.
 - tout comportement répréhensible qui occasionnerait des amendes ou des frais administratifs seront assumés directement par les fautifs identifiés.
 - les amendes infligées à un joueur par la FFBB, la Ligue régionale ou le Comité Départemental devront être réglées par le fautif ou son responsable légal. Le joueur ou l'entraîneur qui ne se sera pas acquitté de cet amendement pourra être convoqué par l'équipe dirigeante et éventuellement suspendu de match(s) jusqu'au paiement.
- La présente charte ambitionne de rappeler à chaque licencié et à ses responsables légaux pour les mineurs, ses droits et ses obligations vis-à-vis du club dans lequel il évolue, gage d'une meilleure cohésion, d'un état d'esprit.

Il en découle les mots-clés suivants :

RESPECT – COURTOISIE

IMPLICATION - ESPRIT DE CLUB – CONVIVIALITÉ

RESPONSABILITÉ

RESPECT et COURTOISIE

- Être courtois, saluer l'entraîneur et le prévenir en toutes circonstances
- Être assidu et ponctuel aux entraînements, aux matchs, respecter les horaires des convocations
- Respecter les consignes de l'entraîneur, à l'entraînement comme en match
- Être solidaire, encourager ses coéquipiers
- Participer à l'esprit collectif, à l'entraide entre coéquipiers



Charte du joueur et de sa famille

- Ne pas mépriser, provoquer ou insulter sous peine de pénaliser son équipe voire d'être sanctionné par la commission d'éthique du club
- Ne pas contester les décisions de l'arbitre qui, comme vous peut se tromper. Ne jamais mettre en doute son intégrité. Rappelez-vous qu'il n'est pas là pour sanctionner mais pour vous permettre de jouer selon les règles de notre sport
- Serrer la main ou checker les adversaires, les arbitres et bénévoles de la table de marque avant et à la fin du match pour les remercier d'avoir pu pratiquer ce moment de sport car sans eux, pas de match.
- Faire preuve de Fair-Play envers les adversaires en toutes circonstances
- Respecter les équipements et le matériel mis à disposition par la municipalité et par le club
- Laisser les vestiaires propres après mon passage, à domicile comme à l'extérieur
- Participer au rangement du matériel dans le gymnase - Participer à l'entretien du matériel (lavage des maillots de l'équipe à tour de rôle) et à sa préservation.

IMPLICATION, ESPRIT CLUB et CONVIVIALITÉ

- La participation aux tenues de tables et à l'arbitrage est demandée dès les catégories U13, celle-ci faisant partie de l'apprentissage des règles du jeu mais aussi de la vie en communauté et de la notion de bénévolat sans lequel la vie d'une association telle que CCSLR ST JOSEPH BASKET n'est pas possible
- Participer aux formations qui sont mises en place pour les tenues de table et l'arbitrage
- Les parents sont sollicités pour transporter les enfants lors des matchs à l'extérieur selon un planning qui sera défini par le parent référent de l'équipe. Un planning sera également défini par ce même parent pour le lavage des maillots de l'équipe, pour la tenue du bar pendant le match de votre enfant et pour faire un gâteau à partager avec les coéquipiers et les adversaires à l'issue du match dans un moment de convivialité.
- Entraîner, coacher, être parent-référent, proposer ses compétences personnelles et/ou professionnelles (tenues de tables, organisation d'événements conviviaux, sponsoring ...) vous pouvez rendre service au club.

RESPONSABILITÉ

- Soutenir physiquement et moralement les autres équipes du club par sa présence et ses encouragements
- Pour les seniors, accepter avec fierté, selon son niveau, d'être le parrain d'une équipe de jeunes
- Répondre avec plaisir aux sollicitations du club dans l'organisation et le déroulement des différentes manifestations (présence à l'Assemblée Générale, soirée du club, tournois ...), y participer activement en fonction de son emploi du temps, de ses compétences.

NE PAS OUBLIER

Développer l'esprit convivial du club

Chacun doit trouver sa place au sein du club

Chacun son rôle, un rôle à chacun, y compris dans l'équipe

Comprendre que le jeu prime sur l'enjeu

Considérer l'adversaire comme un partenaire du jeu, sans lui, pas de match

L'erreur est formatrice et fait partie du jeu

Sourire car le basket est un sport et un jeu avant tout



Charte du joueur et de sa famille

L'équipe dirigeante du CCCLR ST JOSEPH BASKET, se réserve le droit d'étudier et de sanctionner tout adhérent ne respectant pas la charte du joueur et de sa famille, ayant un comportement antisportif et/ou irrespectueux et, en fonction de la gravité des faits choisir une sanction parmi les suivantes :

- avertissement oral et/ou écrit
- sanction administrative (règlement des amendes décidées par les différentes instances, remboursements de matériel dégradé ...)
- sanction sportive (mise à l'épreuve, mesures alternatives et participatives à la vie du club, suspensions temporaires de matchs)
- convocation devant l'équipe dirigeante dont la décision pourrait aller jusqu'à la non-reconduction de la licence pour la saison suivante ou à l'exclusion pour la saison en cours

DATE

SIGNATURE DU LICENCIÉ

DATE

SIGNATURE DES PARENTS

(en cas de licencié mineur)